Nations Unies S/PV.4607



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-septième année

4607e séance

Mercredi 11 septembre 2002, à 12 h 45
New York

Président :	M. Parvanov	(Bulgarie)
Membres :	Cameroun	M. Ngoubeyou
	Chine	M. Tang Jiaxuan
	Colombie	Mme Barco Isakson
	États-Unis d'Amérique	M. Powell
	Fédération de Russie	M. Ivanov
	France	M. Galouzeau de Villepin
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Cowen
	Maurice	M. Gayan
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Norvège	M. Petersen
	République arabe syrienne	M. Al-Shara
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Straw
	Singapour	M. Jayakumar

Ordre du jour

Réunion de haut niveau du Conseil de sécurité à la date anniversaire du 11 septembre 2001 : actes de terrorisme international

02-58477 (F)

La séance est ouverte à 12 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Réunion de haut niveau du Conseil de sécurité à la date anniversaire du 11 septembre 2001 : actes de terrorisme international

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

La présente séance a pour but de rendre solennellement hommage à la mémoire des victimes des actes de terrorisme qui ont frappé les États-Unis il y a un an aujourd'hui.

Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à remercier tous les ministres et représentants qui sont présents dans cette salle pour exprimer la solidarité de la communauté internationale avec le peuple et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Je salue la présence du Secrétaire général et je l'invite à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je me réjouis de votre présence, Monsieur le Président, et du fait que tant de ministres des affaires étrangères soient également ici dans cette salle pour marquer cette occasion solennelle avec nous.

Le « 11 septembre » est l'un de ces événements cataclysmiques – comme l'assassinat de John F. Kennedy – qui resteront à jamais gravés dans notre mémoire. Quelle que soit la durée de nos vies, nous nous souviendrons de l'endroit où nous étions et de ce que nous faisions lorsque nous avons appris la nouvelle. En évoquant cette effroyable et sombre journée, je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde sympathie au peuple des États-Unis, qui a si cruellement souffert à cause de cette horrible atrocité.

J'offre mes sincères condoléances aux familles des milliers d'hommes et de femmes de plus de 90 pays qui ont été tués ce jour-là et dont la vie a été complètement transformée. Ensemble, ils représentaient une Organisation des Nations Unies de citoyens du monde, venus dans une ville à la recherche d'un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leur famille. Leur mort diminue toute l'humanité, et l'humanité tout entière doit se rassembler pour rétablir le caractère sacré des valeurs que nous chérissons tous – la tolérance, le pluralisme, la paix et le respect de chaque vie humaine.

L'Organisation des Nations Unies a été fondée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, et aujourd'hui les nations sont unies pour préserver l'humanité d'un nouveau type de guerre. Nous sommes tous appelés à vaincre un ennemi qui ne fait aucune distinction entre le haut et le bas de l'échelle sociale – un ennemi qui prend pour cible l'édifice tout entier de la coopération internationale, à laquelle l'ONU s'est consacrée.

Plus que tout autre organe, le Conseil de sécurité a un rôle central à jouer pour relever ce défi. Au cours de l'année écoulée, il a rempli ce rôle avec persistance, créativité et détermination, montrant par ses actes à quel point il est essentiel de vaincre le terrorisme en édifiant la coalition internationale la plus vaste possible.

Le lendemain même de ces attaques, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté des résolutions fermes dans lesquelles ils ont condamné ces actes et demandé à tous les États de coopérer afin d'en traduire les auteurs en justice. Par la suite, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution ayant une vaste portée et visant à cibler les terroristes et ceux qui les hébergent, les aident ou les soutiennent. En vertu de cette résolution, les États Membres coopèrent dans un vaste éventail de domaines – allant de la répression du financement du terrorisme à l'alerte rapide, en passant par la collaboration à des enquêtes criminelles et l'échange de renseignements.

L'année écoulée nous a également donné l'espoir que le terrorisme peut être vaincu si la communauté internationale a la volonté de s'unir dans le cadre d'une large coalition. Comme le montre l'activité du Conseil, l'Organisation des Nations Unies reste on ne peut plus bien placée pour servir de tribune à cette coalition et pour la promotion des mesures que les gouvernements doivent à présent prendre – individuellement et ensemble – pour combattre le terrorisme au niveau mondial.

La légitimité que l'ONU incarne peut faire en sorte que le plus grand nombre d'États soient capables et déterminés à prendre les mesures nécessaires et

difficiles – diplomatiques, juridiques et politiques – en vue de vaincre le terrorisme. Aujourd'hui, un an après les attentats, l'importance d'une légitimité mondiale dans la lutte contre le terrorisme ne fait que croître. Je demande au Conseil de s'efforcer davantage encore d'assurer l'appui le plus large possible à la lutte qui vous attend.

Toute l'humanité est concernée par cette lutte. L'ONU doit faire en sorte que celle-ci soit menée à l'unisson et gagnée de façon légitime.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son importante déclaration.

Je donne à présent la parole à S. E. M. Colin Powell, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M. Powell (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité.

Nous nous réunissons en cet anniversaire solennel en tant que représentants de nos pays, mais également de la communauté internationale. Ensemble, nous honorons les morts de 90 nations, tués il y a un an : des hommes et des femmes de tous les continents, de toutes les cultures et croyances; de toutes les régions, races et religions. Le cycle complet des saisons est passé pour les proches des victimes. Leur chagrin est encore présent. Pour eux, les 12 derniers mois ont été une chronique d'absences, un calendrier plein de souvenirs quotidiens de pertes – des visages, des voix et des étreintes perdu – des absences aussi poignantes et palpables que les tours jumelles disparues du paysage de New York. En ce jour de souvenir, nous présentons à tous les parents des victimes dans le monde entier nos condoléances les plus profondes.

Ici, aux États-Unis, le 11 septembre a profondément marqué notre conscience nationale. Les attentats perpétrés sur notre sol nous ont rapprochés en tant que peuple; ils nous ont aussi rapprochés de personnes aimables et de bonne volonté dans le monde. Nous n'oublierons jamais l'élan de sympathie et de solidarité que nous a manifesté toute la communauté internationale. Au nom du Président Bush et du peuple des États-Unis d'Amérique, je voudrais exprimer la vive gratitude de mon pays à tous ceux qui nous ont soutenus en ces moments d'épreuves.

Dans le feu et la fumée, la confusion et le choc, certaines choses nous sont devenues très claires aux États-Unis, et à toute la communauté internationale. Il était clair que les terroristes n'ont pas simplement frappé l'Amérique. Ils s'en sont pris aux valeurs du monde civilisé inscrites dans la Charte des Nations Unies. Il était clair que le terrorisme constitue une menace pour la paix et à la sécurité internationales; et il était clair que toutes les nations du monde devaient prendre des mesures concertées pour éliminer cette menace une fois pour toutes.

Ainsi, en vue de protéger ces valeurs communes et ressentant le même sentiment de vulnérabilité, le monde a répondu à l'appel du Président Bush de rassembler une vaste coalition mondiale contre le terrorisme. Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et toutes les organisations régionales et sous-régionales représentées au sein de cette institution mondiale ont condamné les attentats. Les Membres de l'ONU ont pris l'engagements de combattre le terrorisme, et au cours des 12 derniers mois, beaucoup de progrès ont été accomplis. Ensemble, nous avons pris des mesures décisives pour vaincre le menace mortelle du terrorisme dans plusieurs régions du monde, et notamment en Afghanistan.

Les forces de la coalition, conduites par les États-Unis, ont libéré le peuple afghan de la double tyrannie des terroristes d'Al-Qaida et des Taliban. Avec l'aide de la communauté internationale, l'Afghanistan dispose aujourd'hui d'une administration intérimaire, un cadre convenu menant à un gouvernement représentatif. La communauté internationale travaille avec les nouveaux dirigeants afghans pour répondre aux besoins humanitaires du peuple afghan, y compris à ceux de millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Avec la contribution des pays donateurs du monde, la communauté internationale aide le peuple afghan à entamer la tâche immense de relèvement et de reconstruction. Pour la première fois en plus de 20 ans, les hommes et les femmes d'Afghanistan envisagent leur avenir avec espoir.

Ailleurs dans le monde, la communauté internationale fait qu'il est de plus en plus difficile pour les terroristes d'appuyer leurs opérations, d'acquérir des armes de destruction massive, de se déplacer librement, de trouver des abris sûrs, de communiquer, ou de préparer des opérations. Grâce à nos efforts à tous, chaque jour dans le monde, des terroristes sont arrêtés, leurs cellules sont détruites, leurs ressources financières gelées, leurs plans perturbés et leurs attaques déjouées. En fait, les

mesures que nous avons déjà prises contre le terrorisme illustrent la puissance de notre volonté collective.

Mais dès le début, nous avions tous reconnu que notre lutte devrait être plus qu'une réponse aux seuls événements du 11 septembre. Il s'agit d'éliminer le terrorisme en tant que menace mondiale. Il nous faut nous préparer à un effort long et ardu de plusieurs années, et non pas de quelques mois. Pour sa part, le peuple des États-Unis sait que, longtemps après que le vide dans le paysage de New York aura été comblé par un monument approprié, longtemps après qu'on pourra dire là où les murs reconstruits du Pentagone touchent quelque part les anciens, longtemps après que la nature aura refleuri en Pennsylvanie, notre pays devra encore rester vigilant et résolu, non seulement pour nous, mais aussi pour le bien-être de tous les peuples.

Le terrorisme est antithétique au monde meilleur pour lequel nous oeuvrons depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes tous concernés par cela aujourd'hui. Voilà pourquoi. au nom du Président Bush et du peuple des États-Unis, je renouvelle l'engagement solennel des États-Unis à l'égard de notre lutte commune contre le terrorisme. Nous nous associons à tous les autres États Membres de l'ONU dans l'entreprise de construction d'un monde de paix, de prospérité et de liberté où le terrorisme ne peut se développer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique de son importante déclaration.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

> « La réunion que tient aujourd'hui le Conseil de sécurité est placée sous le signe du souvenir et de la détermination. Il y a un an, des actes abominables et effroyables de terrorisme ont coûté la vie à près de 3 000 innocentes victimes; parmi elles, figuraient des ressortissants de la moitié des pays du monde. Ces attaques ont changé notre vision du monde. Aujourd'hui, le Conseil honore la mémoire des innocents qui ont été tués et blessés lors de l'attaque du 11 septembre 2001, et exprime sa solidarité avec leurs familles.
>
> New York est le Siège de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil de sécurité admire la détermination de cette ville à aller de l'avant, à reconstruire et à ne pas céder au terrorisme. La mort et la destruction qui ont caractérisé le 11 septembre ont renforcé nos liens communs et nos aspirations communes. Le Conseil déclare que ces attaques constituent une agression contre la civilisation mondiale et contre les efforts que nous menons pour créer un monde meilleur et plus sûr. Le monde entier a vu les terroristes utiliser des avions civils pour se livrer à un massacre. Par ces attaques, ils ont attenté aux idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies. Ces attaques constituent une gageure pour les Membres de l'Organisation, qui doivent tout mettre en oeuvre pour vaincre le terrorisme qui a fait des victimes partout dans le monde.
>
> Après le 11 septembre 2001, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont tous les deux exprimé leur indignation et leur condamnation. Ils ont exigé que les responsables de ces crimes soient traduits en justice. Le Conseil a qualifié ces actes, comme tout acte de terrorisme international, de menace contre la paix et la sécurité internationales.
>
> La communauté internationale a réagi face aux atrocités du 11 septembre en faisant preuve d'une détermination sans faille. Une large coalition d'États est intervenue contre les Taliban, Al-Qaida, et leurs partisans. Elle l'a fait pour défendre nos valeurs et notre sécurité communes. Fidèle aux nobles idéaux de cette institution et aux dispositions de la Charte des Nations Unies, la coalition continue de traquer les responsables de ces atrocités.
>
> L'ensemble de la communauté internationale apporte un appui vital aux Afghans pour la reconstruction de leur pays. Le Conseil salue les efforts d'un si grand nombre de personnes de tous les continents et de toutes les régions du monde. Aujourd'hui, il honore aussi ceux qui ont trouvé la mort dans cette entreprise commune.
>
> Le Conseil a donné corps à sa volonté de lutter contre le terrorisme en adoptant la résolution 1373 (2001), résolution historique dans laquelle nous avons fait de la lutte contre le

terrorisme une obligation impérieuse pour la communauté internationale, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Le Comité contre le terrorisme créé par le Conseil favorise la coopération et s'emploie à assurer l'application effective de cette résolution. Le Conseil a également adopté un régime mondial de sanctions contre Al-Qaida et les Taliban dont il contrôle l'application.

Le Conseil engage tous les États et organisations régionales et sous-régionales à poursuivre et renforcer la coopération avec le Comité contre le terrorisme et le Comité créé par la résolution 1267 (1999) du Conseil.

La menace est réelle, le défi redoutable et la lutte contre le terrorisme sera longue. Le Conseil continuera de faire résolument face à cette menace qui remet en question tout ce qui a été réalisé et tout ce qu'il reste à accomplir pour honorer les principes et atteindre les objectifs de l'Organisation des Nations Unies pour tous les peuples du monde.

Observons maintenant une minute de silence pour nous souvenir et nous recueillir. »

Le Conseil de sécurité observe une minute de silence.

Le Président (*parle en anglais*) : Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2002/25.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 15.